

L'ÉVALUATION POSITIVE

DE L'OBSERVATION DE L'ENFANT AU SUIVI DE L'ÉLÈVE

MAI 2021



ÉVALUER À L'ÉCOLE MATERNELLE

L'évaluation positive est une évaluation conduite avec **bienveillance**, qui souligne **les petites réussites, les progrès, petits ou grands, les essais**, qui participent de **la motivation de l'enfant**, en les lui signifiant, ainsi qu'à ses parents.

Il ne s'agit pas de comparer les réalisations ou les « performances » de l'enfant à celles des autres, mais de **le situer dans un parcours d'apprentissage** qui est dessiné par les programmes et attendus de fin du cycle 1.

C'est une évaluation qui considère que **les différences inter-individuelles ne sont pas systématiquement synonymes de difficultés**.

Ces différences, si elles sont prises en compte par l'enseignant, doivent susciter une **dynamique d'apprentissage**.

VIDÉO :

[ÉVALUER QUELLE LÉGITIMITÉ ?](#)

[MARC BABLET, CHEF DU BUREAU DE LA POLITIQUE D'ÉDUCATION PRIORITAIRE ET DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT À LA DGESCO \(2013-2018\).](#)



